

Loi montagne : les élus prêts à gravir le versant II

Journée de mobilisation des élus de montagne hier à Bastia, autour de Laurent Wauquiez, député de Haute-Loire et président de l'Anem et de la secrétaire générale, Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère

L'attente est forte, les doléances qui remontent du terrain traduisent une réelle impatience des élus d'entrer dans le concret et d'aboutir. Bouger la montagne, la sortir du coma dans lequel elle est plongée depuis des décennies, de part et d'autre du territoire, les ambitions s'expriment, et gagnent en altitude. C'est le moment ou jamais, le débat parlementaire consacré à l'acte II de la loi montagne devrait s'ouvrir jusqu'à la fin de l'année, il insiste au plus au point la Corse où vient d'être relancé le comité territorial de massif, instance qui devra élaborer d'ici le mois de septembre, avec le soutien logistique de l'administration territoriale, le schéma d'aménagement et de développement de la montagne corse dont la mise en œuvre s'étalera sur une période de quatre ans.

"Nous sommes en train de faire les premiers pas sur un chemin qui nous mènera loin", déclarait Jean-Félix Acquaviva, maire de Lozzi, et président du comité de massif de Corse, à l'ouverture, hier matin, à l'auditorium du Palais des gouverneurs de Bastia, de la réunion régionale de l'Anem animée par Laurent Wauquiez, ancien ministre, député de la Haute-Loire, et Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, respectivement président et secrétaire générale de l'association nationale des élus de montagne (Anem).

"L'âme de la Corse bat dans la montagne"

À leurs côtés, Gilles Simeoni, président du conseil exécutif de Corse, Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, François Orlandi, président du conseil départemental de Haute-Corse, à l'écoute des élus des petites et moyennes communes adhérentes de l'Anem, venus s'associer à cette journée de mobilisation consacrée aux grandes thématiques de la montagne. Réforme territoriale, services publics, couverture numérique des territoires... retour sur vécu parfois désenchanté et témoignages croisés, pétris d'espoirs, au menu de cette rencontre durant laquelle on a surtout mis l'accent sur l'acte II de la loi montagne.

Réuni le 6 juillet à Olmi-Cappella, le comité de massif corse a adopté à l'unanimité une résolution demandant l'inscription

dans la loi d'un cadre spécifique pour la Corse prévoyant l'instauration d'un statut d'île-montagne, une fiscalité adaptée et notamment une zone franche, une demande d'alignement sur les territoires de massifs de même importance, une demande de sacralisation du Feder dit de "massif", le transfert de la compétence sur les chemins intercommunaux, l'adaptation de l'affectation de l'excédent de l'enveloppe de continuité territoriale (routes et rail), et enfin, la création d'un statut pour la pluriactivité.

Laurent Wauquiez qui affirme avoir passé en Corse, où il a résidé un an, "les plus beaux moments de sa vie", a rappelé la bataille menée sur des dossiers emblématiques comme la reconnaissance de la clémentine corse, l'eau d'Orezza ou encore la rénovation du centre ancien.

"Mais l'âme de la Corse bat dans la montagne, a-t-il ajouté, on sait que les racines des berceaux familiaux sont dans la montagne, ce lien aux parents ne s'est pas dilué. Aujourd'hui s'ouvre une phase forte de cette loi alors que depuis des années, on détricote la politique d'aménagement du territoire, les aides publiques se concentrent sur les grandes métropoles, nous devons y faire obstacle et dans ce combat, les élus de montagne représentent une vraie force."

En écho, la prise de parole des maires du rural qui font quotidiennement le constat de la désertification, et se font porte-parole des jeunes peu motivés - et pour cause - pour vivre et travailler au village. "Nos communes, éloignées des grands centres urbains, sont confrontées à de nombreuses problématiques et multiplient les handicaps, souligne Frédéric Mariani, maire d'Olmi-Cappella, nos équipements doivent être adaptés à la période où la population est la plus élevée, alors que les regards des décideurs restent braqués sur les chiffres du recensement. L'Anem peut faire admettre ces paramètres, je pense que le comité de massif, enfin opérationnel, va aussi faire bouger les choses. Nous avons perdu ces dernières années des sommes colossales de financement pour des équipements structurants. Mais je reste optimiste, nous avons eu lors de cette réunion à Olmi des échanges fructueux et très prometteurs." Pour Jean-Félix Acquaviva,

néral de Bouygues Telecom, partenaire des élus de montagne, en réalité, ce sont des dizaines de villages qui vont être enfin couverts. Et pour la 4G, qui est le point fort de Bouygues Telecom mais pour laquelle nous étions très en retard en Corse, nous allons très très fortement progresser car elle s'étendra au-delà des villes et des zones touristiques pour gagner l'intérieur des terres



Marie-Noëlle Battistel, secrétaire générale de l'Anem, Gilles Simeoni, président de l'Exécutif de Corse, Laurent Wauquiez, président de l'Anem, Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, et Jean-Félix Acquaviva, président du comité de massif de Corse. / PHOTOS CHRISTIAN BUFFA

va, le vrai sujet du jour, est que la spécificité de la Corse, île de montagne, soit reconnue à travers des dispositifs particuliers : "C'est-à-dire en tant que territoire qui cumule les contraintes liées à l'insularité, un territoire de montagne avec des vallées cloisonnées, des parcours très longs qui impactent la vie économique et sociale des Corse. Nous demandons des choses concrètes qui peuvent être inscrites dans la loi, une fiscalité adaptée, ou encore mobiliser le reliquat ou l'excédent de l'enveloppe de continuité territoriale sur les travaux routiers et le rail, en lien avec les ports et aéroports vers l'arrière-pays, des coefficients adaptés pour la santé, l'éducation, des schémas intercommunaux plus adaptés à la gouvernance de la Corse".

En fin de réunion, devait intervenir Julie-Agathe Bakalowicz, directrice régionale Corse du groupe Caisse des dépôts et Didier Casas, secrétaire général de Bouygues Telecom.

Hélène ROMANI



La journée de mobilisation était consacrée aux grandes thématiques de la montagne.

Couverture mobile : l'opérateur Bouygues Telecom gagne du terrain

Bouygues Telecom va faire progresser sa couverture mobile sur l'île : en 2G et 3G, le nombre de sites mobiles va plus que doubler, la couverture en 2G et 3G (pour la voix essentiellement) va passer de 95% à 98%.

C'est l'annonce faite hier matin, à l'issue de la réunion de l'Anem, sur la loi Montagne. "Cela peut paraître peu, a souligné Didier Casas, secrétaire gé-

néral de Bouygues Telecom, partenaire des élus de montagne, en réalité, ce sont des dizaines de villages qui vont être enfin couverts. Et pour la 4G, qui est le point fort de Bouygues Telecom mais pour laquelle nous étions très en retard en Corse, nous allons très très fortement progresser car elle s'étendra au-delà des villes et des zones touristiques pour gagner l'intérieur des terres

de manière à couvrir 94% de la population corse, au lieu de 75% sur le Continent."

L'opérateur va également ouvrir deux boutiques à Ajaccio et Bastia d'ici la fin de l'année.

"Nous sommes conscients du retard et des attentes, il y a une impatience numérique très forte qui est le pendant de la révolution numérique, mais nous in-

vestissons énormément." L'intérieur des terres est toujours passablement desservi, les maires ont exprimé leurs doléances sur ce point car les zones blanches sont un obstacle au développement et à l'activité touristique notamment.

"Les élus sont les premiers à se plaindre du manque de couverture mais ces mêmes élus votent des lois qui ralentissent

les déploiements, accentuent la fiscalité sur les opérateurs, font entrer des opérateurs supplémentaires qui font écrouler les prix et réduisent nos capacités d'investissement, cela pèse sur le secteur mais Bouygues Telecom continue à investir (800 millions d'euros par an et 7,5 milliards annuel pour l'ensemble des opérateurs)."

H. R.

Ruralité : un édile du Boziu monte au créneau

Certains ont salué sa création, il y a une semaine. D'autres se demandent encore pour quelles raisons ils n'ont pas été conviés à participer à l'Association des maires ruraux de Corse (AMR20), présidée par Pierre Siméon de Buochberg, maire de Prunel-

li-di-Fiumorbu. Simon Venturini, maire nationaliste d'Alzi, dans le Boziu, ne décolère pas. "Mes collègues du Centre Corse et moi-même, avons appris la création de cette association par voie de presse. Nous n'avons été contactés ni par mail ni par téléphone, comme

cela se fait habituellement. C'est une belle leçon de démocratie. Sur quels critères la trentaine d'édiles présents à l'assemblée générale constituée a-t-elle été sélectionnée ? Les personnes présentes représentent 10% des élus concernés par la défense de la ruralité. Quid

des 90 autres pour cent ?" Pour autant, l'édile ne remet pas en cause ce qu'il pense être une "bonne idée, mais qui ne saurait fonctionner car faite en catimini. Les territoires ruraux risquent d'être mis à mal par la loi NOTRe. Nous avons besoin de tous les avis et de toutes les com-

pétences sur le terrain pour défendre nos spécificités, mais surtout d'un rassemblement solidaire. L'initiative orientée et maladroite de Pierre Siméon de Buochberg pourrait être bienvenue sur le fond, mais elle est vraiment malvenue sur la forme. Et je refuse qu'il puisse

s'exprimer au nom de ma commune".

Le maire d'Alzi estime que la voix de cette "hyperminorité" est surtout "une façon rapide de s'inviter à la table des négociations pour ou contre la collectivité unique".

S. O.